Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE

Section de l'Aveyron

fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr

http://www.fo-dgfip-sd.fr/012/

Compte rendu du CTL du 18/06/2020

Un CTL en présentiel s'est tenu ce jeudi 18 juin, premier CTL après la période de confinement.

Nous avons commencé la séance par la lecture de la déclaration liminaire que vous trouverez en pièce jointe.

De longs échanges ont animé le débat en réponse aux déclarations liminaires. Le Nouveau Réseau de Proximité a entretenu la discussion et on peut dire que le calendrier initial sera bien tenu malgré tous les superlatifs dont notre directeur général nous a fait grâce... Rassurez-vous, le plan de continuité de suppression des services est bel et bien toujours à l'ordre du jour !

La thématique des suppressions de congés et de l'attribution de la prime liée au COVID nous a été exposée. Et nous qui pensions naïvement qu'une administration dont les décideurs ont vanté le service rendu à la nation durant cette drôle de période offrirait en retour autre chose qu'un vol de congés, accompagné d'une prime de la discorde... Hormis le détail du calcul des jours de congés retirés, ainsi que des critères subjectifs et soumis aux quotas (30 % des agents aveyronnais toucheront la prime, soit 20 % 330 € et 10% 1000 €... pour les autres un grand merci formidable), nous sommes restés sur notre faim...

L'ordre du jour a pu enfin se dérouler.

Cinq procès-verbaux de CTL étaient à approuver. L'ensemble des OS n'avait participé qu'à deux d'entre eux pour cause de boycott.

Le tableau de bord de veille sociale (TBVS) 2019 a été exposé. En comparaison avec les années précédentes, on peut observer l'aggravation de certains indicateurs. Si les années d'avant, on pouvait étudier en parallèle le baromètre social, cette année, on ne sait s'il a pu être exploité ou s'il était vraiment trop catastrophique... Quoi qu'il en soit, même avec le seul TBVS, certains services ressortent en alerte : emplois vacants, congés maladie ordinaire ou longue durée, écrêtements, alimentation des CET très importante, fiches de signalement. FODGFiP espère une réaction positive de notre administration pour que le futur tableau 2020 ne devienne pire.

Par préconisation, une pause de 10 minutes a été observée. Toutes les deux heures, une pause s'impose pour aérer !

Le bilan de l'évaluation professionnelle était ensuite abordé ; très peu de recours hiérarchiques, et du coup pas de CAPL convoquées. La manœuvre dissuasive des recours fonctionne bien maintenant. Nous avions dénoncé lors de la mise en place de toutes ces barrières que les agents renonceraient à cette course d'obstacles, quitte à y perdre…

Le point suivant traitait de la formation professionnelle. Le bilan 2019 et la perspective 2020 ont été exposés. Peu d'exclus de la formation en 2019, absentéisme constant en e-formation et bien des questions sur le plan 2020 compte-tenu des règles sanitaires imposées. L'ensemble des OS s'est donc abstenu sur ce vote. Nous avons tout de même relevé les contradictions sur le bénéfice d'une e-formation qui se déroulerait sur son poste de travail, avec le téléphone qui sonne, les collègues qui nous interrogent ou autres tracasseries, et un télé-travail durant le COVID pendant la garde des enfants... Pour FODGFIP 12, rien n'est satisfaisant dans ces deux systèmes.

Un pavé explicatif nous avait été fourni en préparation avec le plan de reprise d'activité par secteur. Les 3 paliers décidés sont soit totalement réalisés, soit en passe de l'être. L'ouverture au public est concrète dans la plupart des trésoreries, les centres plus importants vont connaître cette ouverture à compter du 22 juin. Après une première période de concertation sur l'accès des services, l'ordre est venu d'en haut de tout rouvrir... A chacun d'imaginer la gestion des flux.

Les questions diverses ont abordé le point des remboursements de frais de repas pour les sites dotés de restaurants financiers (Rodez et Villefranche). Une note peu claire donne la part belle à l'interprétation puisqu'on y trouve à la fois les termes de Plan de Continuité de l'Activité et d'Urgence Sanitaire. L'administration centrale a unilatéralement tranché … en sa faveur ! Pas de remboursements après le 7 mai.

Pour la cantine ruthénoise, le surcoût imposé par la société Eurest sera partiellement pris en charge par un fond spécial dédié à Bercy. Il en va de la survie de ce service aux personnels.

En dernier point, il y aurait eu un souci de dotation de matériel (gants et masques) pour du personnel Berkani, mais chacun se rejette la responsabilité... le tout est que ces personnels ont dû faire avec les moyens du bord...

Après deux nouvelles heures de débat... le CTL était clos.